

# Ecole Caroline Aigle

## 2<sup>ème</sup> Conseil d'école

Jeudi 9 avril 2015

### Présents :

Mme Marie-Claude THIL, vice-présidente de la commission scolaire/périscolaire à la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun  
Mme Jacqueline BRABANT, adjointe à la mairie de Verdun,  
Mme CIRE, directrice d'école,  
Mme ANTOINE, M. ASSA, Mme BEAUCHET, Mme BIVERT, M. BOHIN, Mme CHEVALLIER, Mme DAMICO, M. JOSEPH, Mme GRILLOT, Mme MARCHAND, Mme MENGARDI, Mme MORETTI, Mme PETITJEAN, Mme PRYSZLAK, Mme RIBET, Mme WEISSE, enseignants,  
Mme PINEAU, représentante des ATSEM,  
M. RABBE, Délégué Départemental de l'Education Nationale,  
Mme BELTRAMI, Mme CONRARD, Mme JACQUEMOT, Mme LAGROSSE, Mme LELORAIN, Mme LEMOINE, M. PAFFONI, Mme PAFFONI, Mme PASQUINI, M. SPATH, représentants de parents d'élèves.

### Excusés :

Mme BRULANT, IEN de la circonscription de Verdun,  
M. DELANDRE, enseignant  
Mme HEBMANN, Mme MALBLANC, Mme MEYER, M. De TEMMERMANN, M. et Mme DAVID, Mme THOUVENOT, Mme VACHER, M. WIRTZ, représentants de parents d'élèves  
Les membres du RASED

### **Présentation des compétences de la nouvelle Communauté d'Agglomération du Grand Verdun par Mme Marie-Claude THIL :**

Les compétences scolaires et périscolaires de la municipalité de Verdun ont été transférées à la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun (CAGV) à la date du 28 janvier 2015. Avec son effectif proche de 400 élèves, l'école Caroline Aigle représente un sixième de l'effectif des élèves de la CAGV (20 écoles pour environ 2400 élèves).

Le premier chantier de la CAGV est la préparation de la rentrée 2015-2016 et l'harmonisation des services. Cela passe notamment par l'harmonisation des tarifs. Le découpage en 4 tranches en fonction du quotient familial sera revu et les tarifs des services périscolaires devraient diminuer pour devenir inférieurs aux tarifs pratiqués par l'établissement privé.

Les crédits d'enseignement doivent également être revisités et harmonisés. Ceux-ci devraient avoisiner 36 € par élève. Les reliquats de fonctionnement de l'année 2014-2015 seront effacés.

Concernant les NAP, des différents PEdT qui avaient été validés ne seront pas réécrits et seront poursuivis.

Concernant les inscriptions et les dérogations, il s'agit de compétences non transférables et celles-ci resteront des décisions municipales.

*Suite à cet exposé de Mme Thil, M. Rabbe fait remarquer la volonté des élus de prendre en charge la compétence scolaire au sein de la CAGV et la rigueur des services dans la*

transmission des informations. Les objectifs sont notamment économiques puisque la CAGV permettra des groupements d'achat et la réduction des coûts.

## **1. Programme des activités et sorties :**

### Sorties pédagogiques :

- Du 27 au 30 avril : séjour au CPIE de Bonzée pour la classe de CLIS de Mme Mengardi.
- 7 mai : Animation « Au royaume des abeilles » à l'écomusée d'Hannonville-sous-les côtes pour la classe de MS/GS
- 21 mai : Mine de fer à Aumetz et musée de Neufchef pour les classes de CM1, CM1/CM2, CM2 et CLIS de M. Delandre
- 22 mai : Animation « Le petit monde de l'eau » au CPIE de Bonzée pour les CE1/CE2 et CE2 ;
- 9 juin : Animation « Au royaume des abeilles » à l'écomusée d'Hannonville-sous-les côtes pour les classes de PS/MS et MS
- 12 juin : Poterie et ferme pédagogique à Passavant (51) pour les classes de CP/CE1 et CE1
- 16 juin : Animation « Au royaume des abeilles » à l'écomusée d'Hannonville-sous-les côtes pour les classes de GS et GS/CP
- 26 juin : Animation « Comme autrefois » à Hannonville-sous-les côtes pour les 2 classes de TPS/PS

### Autres activités :

- 18 juin : 2<sup>ème</sup> édition du Triathlon de Caroline Aigle
- 26 juin : Randonnée pédestre
- 30 juin : Fête d'école

## **2. Travaux réalisés et à prévoir :**

### Travaux réalisés, en dehors des petits travaux d'entretien courant :

- Transfert de la salle de motricité : pose d'un volet roulant pour isoler le coin cuisine, réagencement des locaux (CAAPE, BCD, Salle Informatique)
- Installation d'un module d'alerte PPMS sur l'horloge centrale ;
- Remplacement du lave-vaisselle de la maternelle par une machine à laver le linge et rupture du contrat d'entretien du linge par l'entreprise Verdun Chantier : *Mme Ciré fait remarquer le manque de concertation dans cette décision puisque cette modification n'est pas sans créer de difficultés (espace de séchage non défini, capacités du matériel par rapport à la taille de l'école,...)*
- Réalisation des jeux de cour à la maternelle par l'entreprise Girod.

### Travaux à prévoir :

- Remise en état de la salle n°1 (Mme Chevallier) suite au dégât des eaux : *Mme Brabant informe que celle-ci devrait avoir lieu durant les vacances de printemps (entreprise LEBRAS)*
- Reprise des revêtements de sol sous les préaux des cours élémentaire et maternelle : les cailloux très saillants provoquent régulièrement des plaies ouvertes aux élèves lors des chutes ;
- Réglage de l'horloge du système d'éclairage de la cour et des entrées de l'école : l'éclairage fonctionne durant l'absence des usagers mais manque lors de l'utilisation des locaux, notamment en hiver (7h00 à 8h30 et 16h30 à 18h30) ;
- Pose d'un système d'éclairage au niveau du parking, sur l'arrière de l'école.

*M. Rabbe souligne qu'au regard de la taille des bâtiments de l'école et du nombre d'interventions nécessaires, il ne serait pas insensé d'implanter un poste d'agent au sein de l'établissement.*

*M. Paffoni indique que dans un collège, à taille similaire, il y a une secrétaire, une intendante, un agent de maintenance,... L'implantation d'un personnel aurait dû être pensée avec la construction du bâtiment.*

*Mme Ciré indique qu'une grande proportion de son temps est affectée à des tâches qui ne font pas partie de ses attributions. L'utilisation des locaux est partagée avec les services périscolaires mais toutes les demandes d'interventions, notamment suite à des dégradations, passent par la directrice d'école.*

### **3. Remplacement des ATSEM :**

Depuis la rentrée, l'équipe pédagogique a sensibilisé la municipalité sur le manque de personnel de type ATSEM. Elles sont actuellement au nombre de 5 temps plein et ¼ de temps (lundi, mardi et mercredi matin) pour 7 classes mais surtout pour 169 élèves, soit 1 ATSEM pour 33 enfants. De plus, depuis la mise en place des NAP, la quotité de temps attribuée à la classe a diminué : moins de temps de préparation pour les activités scolaires (découpage, collage, temps de préparation,...)

La directrice souhaite également attirer l'attention sur les faits suivants :

- Les ATSEM absentes ne sont pas ou peu remplacées (parfois plusieurs absences simultanées ou durant plusieurs semaines consécutives). Il faut cependant noter une amélioration dans ce sens puisqu'une ATSEM remplaçante a été recrutée pour l'ensemble des écoles depuis le 1<sup>er</sup> avril 2015 ;
- Des formations ou entretiens sont organisés sur le temps de classe sans qu'une solution de remplacement ne soit prévue ;
- Les ATSEM sont parfois contraintes de prendre des jours de congés sur le temps de classe en fin d'année pour ne pas perdre le bénéfice de ceux-ci (plusieurs ATSEM absentes au cours de la même semaine.)

Le remplacement des absences prévisibles doit être anticipé.

*M. Rabbe insiste sur le fait que Caroline Aigle est une grosse école avec de gros effectifs dans les classes et que cette spécificité doit être prise en compte dans la gestion des personnels.*

### **4. Circulation et stationnement à proximité de l'école :**

Un article est paru fin décembre 2014 dans l'Est Républicain dans lequel M. Tcherbinine faisait état des difficultés de circulation et de stationnement aux abords de l'école.

Les difficultés sont réelles.

La directrice a rencontré l'élue le 28 janvier 2015 pour évoquer les difficultés et réfléchir à des solutions possibles. Dans l'immédiat, il n'y a pas de solution convenable en termes de sécurité des enfants.

Une réflexion sera engagée avec les différentes parties (mairie, école, représentants de parents) dans le cadre de l'aménagement du site des casernes Miribel.

*M. Rabbe sollicite Mme Brabant, représentante de la municipalité, pour qu'un groupe de travail se mette en place rapidement pour régler les problèmes de circulation, de*

*stationnement et également d'emplacement du bus au plus vite afin que ce point ne revienne pas à chaque conseil d'école.*

## **5. Point sur les effectifs :**

A ce jour, l'école compte 382 élèves répartis sur 16 classes de la façon suivante :

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CLIS	Total	Moyenne
2014-2015	16	48	49	52	37	43	40	33	38	26	382	25,4
2015-2016	15	55	48	49	52	37	43	40	33	24	396	26,6

### Evolution des effectifs au cours de l'année 2014-2015 :

- Effectif prévisionnel au 30 juin 2014 : 356 élèves
- Effectif constaté au 19 septembre 2014 : 380 élèves (+ 24 élèves / juin)
- Effectif maximum au 23 février 2015 : 389 élèves (+ 33 élèves / juin)

Spécificité de l'école Caroline Aigle :

L'école Caroline Aigle accueille de nombreux enfants issus de familles de militaires ou gendarmes (notamment Quartier Bayard). Les inscriptions se font au cours de l'été.

Il est nécessaire de garder une marge de manœuvre et de se prémunir de ces arrivées imprévisibles et « de dernières minutes » en limitant l'inscription des enfants de 2 ans (nés en 2013) aux seules places disponibles au jour de la rentrée.

Il est nécessaire que la mairie procède à des « pré-inscriptions » et que les familles soient informées dès la 1<sup>ère</sup> démarche d'inscription de la possibilité que leur enfant de 2 ans ne puisse être accueilli à la rentrée.

*D'autre part, les représentants de parents soulignent que ces effectifs prévisionnels ne prennent pas en compte les nouveaux élèves qui arriveront de fait avec la livraison des 24 nouveaux logements situés Chemin de la Grande Muraille.*

*Mme Brabant dit qu'elle n'a pas connaissance du nombre d'enfants concernés mais fera la liaison avec M. Weisse et M. le maire de Verdun pour obtenir, si cela est possible, les informations à ce sujet. Les représentants de parents se disent inquiets à l'idée de voir des effectifs très importants par classe à la rentrée ou une modification de la structure pédagogique de l'école après la rentrée.*

*M. Rabbe indique que le maire de Verdun devrait avoir une action volontaire pour limiter l'augmentation des effectifs : préinscription des enfants de 2 ans et limitation des dérogations en attendant une nouvelle sectorisation.*

## **6. Questions diverses :**

a. *Les représentants de parents interrogent Mme Brabant sur la mise à disposition dès la rentrée d'un maître-nageur pour l'enseignement de la natation dans les classes d'élémentaire. Mme Brabant indique que le dossier est à l'étude.*

*La directrice précise qu'une convention a doré-et-déjà été signée entre l'IEN et l'aquadrome pour la mise à disposition d'une stagiaire BNSSA jusqu'au 30 mai 2015 suite à l'intervention des représentants de parents de l'école auprès de la municipalité.*

*b. M. Assa interroge Mme Brabant sur la toxicité des produits utilisés pour l'entretien régulier des sols dans les classes. Il produit une fiche signalétique du produit utilisé faisant apparaître un nombre important de contre-indications. Plusieurs enseignants déplorent des rhinites, des larmoiements des yeux et autres symptômes. Mme Brabant prend connaissance de la fiche et indique qu'elle portera l'information à la connaissance des élus. La directrice invite les enseignants à saisir le CHSCT.*